

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Band: 16 (1910)

Artikel: J.G. Zimmermanns Briefe an Haller : 1764-1767
Kapitel: Brief Nr. 164
Autor: Ischer, Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. *Tcharner* m'a remis *Monro*, je vous en suis très redevable, Monsieur, et je vous prie de m'en marquer le prix.

Les fièvres bilieuses m'occupent beaucoup, mais cela va très bien, et jusqu'ici j'ai réussi partout. Ma fille l'a eu cette semaine...

164.

(Bern Bb. 24, Nr. 92).

Je ne comprends pas non plus ce qui a empêché le pauvre M. *Ith* de vous consulter, mais après ce que vous m'avez dit je comprends très parfaitement pourquoi il est mort. Cette complication de putridité et d'inflammation est aussi fâcheuse pour le médecin et pour le malade, et il me paroît fort difficile de ne pas s'y tromper de tems en tems, ce qui cependant ne m'est pas arrivé.

J'apprends que Messieurs du conseil de santé ont fait un *Gutachten* par le quel ils s'opposent à L. L. E. E. du sénat d'appeler un médecin étranger, et que cet *Gutachten* a été agréé unanimement. Je vois par contre dans votre dernière lettre que vous vous y êtes opposé et vous y opposerez au 200; cela m'a engagé à me tenir entièrement tranquille, et à ne mettre absolument personne dans mes intérêts. Cette affaire cependant tombera d'elle-même; on a été effrayé par la mort de M. *Ith*, et on a cru devoir appeler un médecin pour le remplacer, mais dès que cette frayeur sera passée, on ne pensera plus à un médecin étranger, surtout quand on verra que ni M. *Herrenschwand* ni M. *Tissot* seront disposés à changer de place.

Trois cent Cronos vaudroient sans doute beaucoup mieux que 150. Ma femme commenceroit en ce cas à prendre du gout à une proposition, si jamais elle se feroit. Pour moi je ne scai pas ce que j'en dois dire, et je me remets entierement à la Providence.

On me dit que *Langhans* va s'établir à Paris, d'autres me disent qu'en automne il se transportera avec femme et enfants en Hollande. Je ne scai pas ce que j'en dois croire, puisque je ne crois rien de tout ce que *Langhans* dit.

M. le comte de P. (qui s'appelle ici M. de *Grubhofen*) est logé chés moi. Nous vivons ensemble le plus amicalement du monde, il a été dernièrement avec ma femme et moi à *Wildenstein*, où on nous a fait mille politesses. Je ne puis rien dire du succès de sa cure, puisque je ne scai comment on doit juger de l'amendement d'une maladie dont les periodes sont si éloignés...

Brugg ce 13 Juillet 1765.

Zimmermann.

165.

(Bern Bd. 24, Nr. 102).

Vous vous êtes opposé au projet d'appeler un medecin à Berne, pour ne pas detruire dans votre Bourgeoisie toute envie d'étudier la medecine, etude chere (dites vous) et dont il est naturel qu'ils souhaitent de ramasser le fruit. Je ne scai pas si en excitant un peu l'emulation parmi vos medecins on detruiroit chés eux l'envie d'étudier l'art qu'ils exercent; je ne scai pas si en detruisant même cette envie chés votre Bourgeoisie on feroit du tort